



Déclaration liminaire au comité technique des services judiciaires du 23 février 2022

Monsieur le Directeur,

Fin septembre 2021, vous avez réuni l'ensemble des organisations syndicales de fonctionnaires ici présentes pour faire le bilan de la réforme de 2015.

Une volonté était née de faire ENFIN bouger les lignes pour les greffiers et directeurs de services de greffe sur leur avenir.

Les États Généraux de 2021, annoncés avec une clôture en février puis repoussés aux calendes grecques, ont perturbé nos projets de devenir.

Qu'en sortira t-il ? Rien de bon pour le monde des greffes, nous le craignons.

Des déjudiciarisation, dans le langage pudique de notre administration, qui ne sont rien d'autre que des privatisations, et donc un coût supplémentaire pour le justiciable ; mais certainement pas une réforme digne du monde des greffes avec la reconnaissance tant attendue de nos collègues.

A ce stade c'est statu quo et morne plaine, plus aucune communication ne nous est faite, plus aucune réponse ne nous est apportée.

Que doivent comprendre nos collègues du silence que vous entretenez ?

Une absence de réponse de la part de la fonction publique ?

Un mépris du Garde des sceaux pour les greffiers et les directeurs des services de greffe ? Nous ne savons que penser à ce stade de tout cela.

Le 15 février dernier, nos trois organisations syndicales vous ont adressé une demande d'entrée en négociation syndicale. A ce stade là, encore aucune réponse, que dire et que penser de la DSJ vis-à-vis de ces personnels ?

L'attente de nos collègues est grande.

La multiplication des tâches, les entrées en vigueur successives des réformes, le manque de personnel sont le lot quotidien de nos collègues.

Le blues du greffe n'est plus à démontrer.

Les bâtiments, comme Béthune et Rouen la semaine dernière, s'envolent, nos collègues n'aspirent qu'à fuir.

La justice s'écroule.

Monsieur le Directeur :

A quand des réponses ?

A quand des actes ?

A quand une réforme judiciaire conséquente ?